

Les parents d'élèves donnent de la voix



Cécile Pontrelli (FCPE du collège de Salaise), Martine Royan (FCPE de la cité de l'Édit) et Gabriel d'Angelo (FCPE du collège de Saint-Maurice) ont décidé d'unir leurs forces après les actions menées la semaine dernière à Saint-Maurice-l'Exil avec une réunion publique et du tractage (photo en haut à droite).

« **O**n est exaspéré par la situation et les effets d'annonce gouvernementaux. On est face à un désengagement financier et moral de l'État, face à une attaque globale et à une politique de casse de l'éducation. »

Après les enseignants du collège Frédéric-Mistral de Saint-Maurice-l'Exil, qui étaient montés au créneau la semaine dernière, ce sont les parents d'élèves de la FCPE qui jugent « inadmissible une situation qui se dégrade de plus en plus au collège, au lycée mais aussi à l'école »

Dénonçant un manque de moyens flagrant, la réduction des horaires la suppression

des postes (« on en aura connu 75 000 en quatre ans ») les représentants de la FCPE de la cité scolaire de l'Édit et des collèges de Salaise-sur-Sanne et Saint-Maurice-l'Exil ont décidé de faire front commun, avec une première action, en l'occurrence des réunions publiques dont la première est ce soir (lire ci-contre).

« C'est comme avec les magistrats »

« Les maternelles sont en sursis, les primaires en danger avec des classes surchargées ; au collège, les 3^e d'insertion sont supprimées comme les aides aux élèves en difficulté et des postes d'enseignants sont supprimés ou

remplacés au mieux par des vacataires sans qualification » insistent les parents d'élèves. Quant au lycée, rien ne va non plus selon eux. « Avec la réforme des secondes, les lycéens de l'Édit se retrouvent 35 en classe, parfois dans des salles trop petites pour les accueillir ».

Très remontés, les représentants FCPE de l'agglomération pointent du doigt « une situation très grave dont on n'a pas forcément conscience si on n'y est pas confrontée ». À ce titre, ils indiquent que dans les établissements de l'agglomération, les enseignants ont refusé de voter la dotation globale horaire qui définit le nombre d'heures attribué à chaque classe et aux enseignants.

Pour les parents d'élèves

LES RÉUNIONS

À SALAISE-SUR-SANNE

■ Ce jeudi à 20 heures, au foyer Laurent-Bouvier.

À ROUSSILLON

■ Jeudi 24 février à 20 heures, salle du château.

À SAINT-MAURICE-L'EXIL

■ Après la réunion organisée par les professeurs du collège la semaine dernière, les parents d'élèves devraient tenir une réunion publique entre le 14 et le 18 mars. La date sera arrêtée en fonction de la salle qui n'est pas encore définie.

une chose est certaine, ce n'est pas l'organisation des cours qui doit être revue comme l'assure le gouvernement, mais bien les moyens, pour obtenir un enseignement de qualité. « C'est comme avec les magistrats. Et si cela continue comme cela, ce sont les enfants qui courent à l'échec » assènent-ils.

Georges AUBRY